

Délibération de la Commission électorale sur trois points – 4 mars 2017

La Commission électorale a adopté, par une délibération électronique, trois points :

- Le nombre de sièges à pourvoir au Conseil de l'AGL (dont le tableau est annexé) ;
- La dérogation prévue à l'article 13, alinéa 2, du Règlement électoral, telle que sollicitée par le site de Mons (dont le courrier est annexé) ;
- La charte électorale et le vade-mecum.

6... Antoine Grégoire <agregoire@aglouvain.be> 4 mars (Il y a 8 jours)

À comelec

Chères et chers membres de la Comelec,

J'espère que vous allez toutes et tous pour le mieux.

Je me permets de revenir vers vous pour vous demander d'approuver quelques points :

- 1) Sur base du nouveau règlement électoral, nous avons procédé au calcul du nombre de sièges au Conseil AGL . Vous trouverez le tableau en annexe de ce courrier. **Sous réserve d'une confirmation que j'obtiendrai ce lundi 06 mars concernant les doctorants en Sciences de la santé**, pourrions-nous l'adopter?
- 2) Sur base du nouveau règlement électoral, je vous rappelle que la campagne neutre est maintenue. Par un courrier du 16 février, Sabrina nous a adressé une demande de dérogation pour le site de Mons. Vous trouverez le courrier reproduit en annexe. Pourrions-nous octroyer une dérogation au site de Mons?
- 3) Vous trouverez également en annexe le projet (a) de mise en page de la Charte électorale et (b) de vade-mecum. Merci à Edouard pour le travail fourni pour la réalisation du vade-mecum. Pourrions-nous donner notre accord sur ces deux documents?

Je vous souhaite bonne réception de l'ensemble des documents.

Les membres effectifs de la Commission pourraient-il indiquer, par retour de mail à "comelec@aglouvain.be" et pour **mardi 7 mars à 15h**, s'ils approuvent les trois points soumis ci-dessus?

Grand merci,

Jonathan Leysens 4 mars (Il y a 8 jours)

À comelec

Pas de problème pour moi, oui aux trois points, mais concernant la charte, j'aimerais bien qu'on fasse aussi une place visuelle aux conseils de faculté.

Serait-il possible d'ajouter le logo de l'Union des bureaux étudiants - UBE - à cette fin (ou à défaut des BDE ou encore de chaque faculté)? Je suis ouvert à toute proposition, mais je trouve vraiment essentiel qu'on puisse voir aussi un signe de la représentation étudiante facultaire.

Bien à vous,

Jonathan

Le 04-03-17 à 15:31, Antoine Grégoire a écrit :

Olivier Malay 4 mars (Il y a 8 jours)

À Jonathan, comelec

Je suis pour l'approbation des trois documents ainsi que pour l'octroi de la dérogation.

Et aucun souci à rajouter l'un ou l'autre logo de BDE ou de l'UBE sur la charte.

Bonne journée,



Edouard Cuvelier

6 mars (Il y a 6 jours) ☆



[Contac](#)

À comelec ▾

Chers tous,
Vous avez mon approbation pour tous les points.
Bien à vous,
Édouard

Jonat
jonathe
[Reply] [Envelope]



Sabrina Pasinetti via aglouvain.be

6 mars (Il y a 6 jours) ☆



À comelec ▾

Bonjour à tous,

J'approuve les trois documents.

Cordialement,



Sabrina Pasinetti
Collaboratrice
Service administratif de support aux étudiants – UCL Mons (SASE)
Chaussée de Binche, 151 B-7000-Mons
sabrina.pasinetti@uclouvain.be

A publier



SAGE

ion (46...

rés



contac

u

ul

joire

ibot

»

ie-Pie...

chat

AGL



Quentin Daems

6 mars (Il y a 6 jours) ☆



À Antoine ▾

Bonjour à tous,

J'approuve les trois points et la proposition de Jonathan concernant la charte,

Bien à vous,
Quentin



Florence Vanderstichelen <florence.vanderstichelen@uclouvain.be>

6 mars (Il y a 6 jours) ☆



À Antoine, comelec ▾

Merci Antoine As-tu vérifié les différences de sièges de l'an dernier pour voir s'il n'y a pas d'étonnement injustifié ?
Moyennant cela je suis d'accord et félicitation pour la charte et le memento.

Merci et bonne journée !
Florence VDS



A pu

Geoffrey

Contacts (8)

De : Olivier Malay [mailto:oliviermalay@gmail.com]
Envoyé : samedi 4 mars 2017 19:12
À : Jonathan Leysens <jonathan.leysens@student.uclouvain.be>
Cc : comelec@aglouvain.be
Objet : Re: [Comelec] Points de décision importants : nombre de sièges, dérogation à la campagne neutre, charte électorale et vademecum

Jonathan I
jonathan.leys
✉
Aff



Antoine Grégoire <agregoire@aglouvain.be>

📧 7 mars (Il y a 5 jours) ☆ 📧 ▾

À comelec ▾

Chères toutes et tous,

Merci pour vos messages.

Olivier et Sabrina, j'imagine que vous approuvez les trois "points", et non les trois "documents".

Jonathan, tout à fait d'accord. Les changements seront opérés avant la publication.

S'agissant de la répartition des sièges, je suis toujours dans l'attente de la confirmation. Je l'obtiendrai, si tout va bien, ce jeudi 09.

Vous trouverez ci-joint les cinq listes qui se sont inscrites, valablement.

Je vous rappelle, pour finir, notre réunion de la semaine prochaine, programmée le 15 mars à 12h30. Elle ne durera qu'une demie-heure, et sera suivie de la réunion des têtes de liste à 13h. Vous êtes plus que bienvenu.e.s.

Je vous souhaite une excellente soirée,

A publier

çais (Belgique)

----- Message transféré -----

From : "Antoine Grégoire" <antoine.gregoire@student.uclouvain.be>
To : comelec@aglouvain.be
Cc :
Bcc :
Date : Mon, 13 Mar 2017 17:34:48 +0100
Subject : [Comelec] Nombre de sièges à pourvoir
Chères et chers membres de la Comelec,

Je vous adresse ce mail pour vous rappeler notre réunion de **mercredi, à 12h30, dans salle du comité de l'AGL**. Nous y analyserons les candidatures litigieuses, très peu nombreuses.

Nous poursuivrons à 13h, avec la réunion des porte-paroles de liste, à laquelle vous êtes chaleureusement convié.e.s (mais pas obligé.e.s de rester :)).

Je vous joins également le tableau de calcul du nombre de sièges à pourvoir pour le Conseil AGL.

Nous sommes arrivés à deux sièges supplémentaires par rapport à l'année dernière, eu égard à l'évolution du nombre d'étudiant.e.s.

Les inscriptions aux élections sont à présent closes, et nous devons valider le listing définitif en réunion ce mercredi (Article 10 et 11, Règlement électoral).

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, l'ODJ de notre réunion de ce mercredi.

Excellente soirée,

Antoine.

2 pièces jointes



Pa